

Ecole et citoyenneté: Regard vers les structures innovantes¹

Les récents meurtres perpétrés à Paris, en janvier 2015, contre Charlie Hebdo et l'Hyper Kasher de la Porte de Vincennes, faisant 17 victimes, ont rouverts la question de l'éducation à la citoyenneté. L'Education Nationale fait face à des situations complexes que révèlent et mettent en lumière les événements de janvier : des jeunes sujets à l'endoctrinement djihadiste qui menacent de partir au Proche-Orient et n'entendent plus le discours républicain qui est celui des professeurs. Les cas de non respect de la minute de silence ont également occupé le devant de la scène médiatique, révélant la difficulté, pour l'école de demeurer audible auprès de certains jeunes. Des questions du coup émergent : que fait l'école, de quels outils dispose-t-elle pour former les citoyens et permettre aux jeunes de s'émanciper ?

Au moment où le débat sur l'éducation à la citoyenneté porte sur les contenus de l'enseignement moral et civique au lycée, sur la mise en place d'un enseignement de la laïcité et du fait religieux, sur l'instauration d'un service civique obligatoire ou sur le retour de l'autorité et des rites (chanter la marseillaise) à l'école, nous souhaitons rappeler que le meilleur moyen de former à la citoyenneté est de permettre aux jeunes de l'expérimenter au sein de l'école, de la vivre dans sa conception la plus forte, la participation directe aux décisions et à l'organisation de la vie scolaire. Dans cet article présentant des dispositifs dans deux établissements innovants membres de la FESPI², le CEPMO³ à Oléron et le CLEPT⁴ à Grenoble, nous aimerions interroger l'institution scolaire sur la nécessité d'une réelle refondation permettant l'épanouissement et l'émancipation des jeunes qui lui sont confiés et les préparant à exercer pleinement leur citoyenneté.

L'idéal de participation citoyenne

Selon la vision républicaine de la citoyenneté, celle-ci repose sur un idéal de participation politique. C'est en tenant compte de cet idéal de participation, idéal du citoyen « actif » dans la cité, que l'École joue un rôle important dans la formation du citoyen. Dès 1792, Condorcet défend l'idée que l'instruction publique, la citoyenneté et la République forment un tout, si l'on se réfère à une République composée de citoyens capables de choix raisonnés et rationnels.

Cependant, on constate un écart important entre ce citoyen idéal et les faits : Seule une part limitée de la population s'intéresse à l'univers politique et en a une connaissance spécifique. D. Gaxie⁵ ou encore A. Muxel⁶ ont montré le lien entre les capitaux culturel et scolaire des individus et la participation politique. La majorité des personnes ayant un niveau d'instruction supérieur se déclare intéressée par la politique et, à l'inverse les personnes ayant reçu une instruction primaire se déclarent en majorité peu ou pas intéressées par la politique. L'école participe donc à former les citoyens. Cependant, elle doit aujourd'hui faire face à de nouveaux enjeux pour atteindre son objectif, tant la démocratie française fait face à un déclin de l'engagement citoyen.

Un déclin de citoyenneté ?

La politique française connaît une sérieuse crise de confiance mettant en péril le bon fonctionnement de la démocratie. Derrière cette crise de confiance se cache une crise de la démocratie représentative. Les dernières élections législatives de juin 2012 ont donné lieu à un taux d'abstention record. 40% des électeurs français n'ont pas pris part à cette élection qui n'est pourtant pas mineure étant donné qu'elle consiste à élire ceux qui votent les lois en France. On observe une chute de l'engagement politique et syndical. Moins de 2% des électeurs adhèrent à un parti, de même seulement 8% de la population active est syndiqué. Les dysfonctionnements de

1 Texte rédigé par E.Rozier (Enseignante de Philosophie, CLEPT) et V. Levraut (Enseignant de SES, CEPMO)

2 Fédération des établissements scolaires publics innovants (<http://www.fespi.fr/>)

3 Centre expérimental pédagogique et maritime en Oléron (<http://etab.ac-poitiers.fr/lepmo/>)

4 Collège Lycée Elitaire pour Tous (<http://www.ac-grenoble.fr/clept.htm>)

5 D. Gaxie, Le cens caché, Seuil, 1978

6 « La poussée des abstentions : protestation, malaise, sanction », Pascal Perrineau, Ysmal Colette (dir.), Le vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002, Presses de Sciences Po, Paris 2003

la démocratie représentative s'illustrent aussi à travers la composition extrêmement homogène de « l'élite politique »⁷. Nous assistons aujourd'hui à la fin de « l'évidence démocratique »⁸, à la fin de l'illusion représentative où le vote à intervalle régulier pour des représentants suffirait à garantir les principes de la démocratie.

C'est de cet enjeu dont l'école doit s'emparer pour effectuer sa refondation et former des citoyens « actifs », participant à la vie démocratique dans tous ses aspects, tant dans la sélection des gouvernants, que dans la fonction de contrôle de ceux-ci ou encore à travers la participation directe aux décisions publiques.

La citoyenneté, les savoirs et le débat contre la morale

L'ensemble des disciplines scolaires, à travers les savoirs qu'elles transmettent, participe à la formation du citoyen, mais également en donnant les moyens à l'élève de débattre des enjeux (économiques, politiques et sociaux) dans l'espace public. Pour Jürgen Habermas⁹, définition qu'il emprunte à E.Kant, l'espace public est « l'espace où des personnes privées font un usage public de leur raison ». Il élabore à partir des années 1980 une philosophie politique de la communication destinée à rendre possible la conception d'un idéal de démocratie délibérative que de nombreux auteurs reprendront après lui, dans les années 1990. Pour lui, « la situation idéale de communication » repose sur des hommes qui démontrent chaque jour leur capacité à communiquer rationnellement, à se placer dans un échange visant à produire une certaine forme de vérité. Il s'agit dès lors de maîtriser un certain nombre de connaissances et d'avoir la capacité de les mobiliser de manière organisée afin de construire une argumentation solide pour défendre un point de vue. Les savoirs et les compétences transmis au sein des différents univers disciplinaires sont donc essentiels pour la formation du citoyen mais celle-ci ne peut se limiter à des situations d'apprentissage vertical, parfois éloignées des enjeux politiques et sociaux particuliers des différents territoires. La formation du citoyen passe certainement par une instruction civique, permettant une meilleure connaissance des institutions et des conditions sociales du vivre-ensemble, pour autant elle ne pourrait se contenter d'un cours de « morale laïque », d'un « catéchisme républicain » définissant et imposant la définition de la « vie bonne »¹⁰.

Des cours qui font sens en transversalité

Le décloisonnement des savoirs est indispensable pour permettre aux jeunes de mettre en lien les disciplines scolaires. Surtout, ils peuvent ainsi réaliser qu'il s'agit de se saisir du monde pour le comprendre, le découvrir, le connaître afin d'agir.

Au CLEPT, la philosophie est enseignée à tous les étages, du collège à la Terminale. Elle permet de familiariser les élèves avec le questionnement, le raisonnement. Apprenant à argumenter, ils sont plus à même de prendre position, mais aussi de questionner et d'accepter qu'il n'y ait pas une réponse univoque aux questions humaines à partir du moment qu'elles sont fondées. Au CEPMO, la philosophie intervient dès la fin d'année de la classe de seconde et est enseignée à tous les élèves à partir de la première. A contre-pied de l'approche platonicienne, philosopher ne doit pas être réservé à une élite. L'élève ne doit pas être infantilisé à l'école si l'on souhaite faire de lui un citoyen actif, un acteur démocratique.

En plus de l'enseignement des savoirs disciplinaires, l'élève doit pouvoir choisir librement certains objets d'étude, qui donnent lieu à des approches pluri-disciplinaires. On retrouve cette philosophie dans le module complémentaire Doc-Actu¹¹ au CEPMO, ouvert aux élèves des différents niveaux, dont l'objectif est de doter les élèves d'outils d'analyse pour mieux comprendre et décrypter l'actualité économique, sociale, politique et culturelle, en s'intéressant aux différents

7. En effet, aujourd'hui, nous comptons en France seulement 27% de femmes parmi nos députés, moins de 1% d'élus issus des catégories populaires (employés et ouvriers). La moyenne d'âge des députés français est de 55 ans quand celle des sénateurs reste supérieure à 60 ans. Les personnes issues de l'immigration sont également très mal représentées.

8. Le nouvel esprit de la démocratie, L. Blondiaux, Seuil, 2008.

9. Théorie de l'agir communicationnel, J. Habermas, 1987, Fayard, 2001

10 <http://www.laviedesidees.fr/Quelle-morale-et-pour-qui.html>, R. Ogien, 2011

11 <http://docactu.eklablog.com/accueil-c25762788>

supports des médias avec un regard inter-disciplinaire (documentation, HG, SES).

Citoyenneté, soumission et résistance

En 1972, Stanley Milgram, dans ses célèbres expériences, montre que les individus obéissent à une autorité jugée légitime et ce, sans retour critique. Le suivisme des masses européennes pendant la seconde guerre mondiale en est une parfaite illustration. Suite aux réflexions du philosophe Michel Terestchenko¹², nous pouvons faire l'hypothèse que ceux qui sont capables de résister à l'ordre sont les personnes fortement constituées autour de principes, d'expériences qu'ils ont pu réfléchir, de moments de l'histoire humaine qui les ont marqué. Cette aptitude à penser, voire résister, constitue le cœur même de notre citoyenneté. Il ne s'agit pas de suivre des décisions lointaines, mais bien de prendre part en évaluant ordres et décisions, prendre une part active à la démocratie en y participant, ne pas être sujet au premier endoctrinement venu, fut-il puissant. Nous sommes fort de la conviction selon laquelle, ce que nous faisons, éduquer, constitue un rempart pour permettre aux jeunes gens qui nous sont confiés, de penser avant d'obéir. A défaut d'être, de manière certaine, mieux armés pour désobéir quand cela s'avérerait nécessaire, ils doivent acquérir à l'école la capacité de penser ce à quoi ils obéissent, ce à quoi ils se soumettent et prendre leur place dans une démocratie vivante.

La question de la capacité de résistance face à ce qui se présenterait comme des ordres à penser ceci ou cela est renouvelée aujourd'hui avec l'assassinat des journalistes de *Charlie Hebdo* en janvier dernier. Organiser une minute de silence dans les établissements sans permettre à la parole des élèves de devenir interlocution, selon nous, n'a pas de sens. C'est pourquoi, nos établissements innovants ont assez peu été le théâtre d'affrontements ou de refus de respecter la minute de silence : nos élèves ont pu y trouver des lieux pour dire leur approche des faits, leurs interrogations dans une vraie interlocution qui ne permet pas de tout dire et chasse le « tout se vaut » par du « tout ne se vaut pas ». Ce qui permet cela n'est autre qu'une relation différente aux élèves. Une relation interpersonnelle pour les émanciper et les faire grandir qui fait d'eux des interlocuteurs valables.

Education à la citoyenneté oui, mais pas ordre de penser tous pareil, les élèves trouvent dans nos établissements des lieux différenciés pour s'exercer à la citoyenneté. Attachés à un projet d'école « émancipateur », celle-ci doit devenir un véritable espace public où les élèves peuvent expérimenter leur citoyenneté. Cela passe par des espaces où ils sont écoutés, où le débat prend du sens, où les décisions et les capacités d'agir sur l'existant sont réelles.

Les modalités de la citoyenneté lycéenne dans les structures innovantes

Des lieux de parole dédiés qui permettent de s'exercer à la citoyenneté dans ses aspects de débat, de rencontre de la parole de l'autre, de la construction de sa subjectivité.

Au CEPMO

Depuis 1982, le CEPMO est autogéré par l'équipe enseignante. L'ensemble des décisions sont prises collectivement, il est donc apparu pertinent pour l'équipe de s'appuyer sur les élèves pour l'organisation et l'animation d'un certain nombre de moments collectifs. C'est également la conviction que la citoyenneté ne peut se limiter au choix des représentants mais passe aussi par la participation directe à la vie collective qui a vu naître cette expérience.

La citoyenneté lycéenne a pris une forme différente au CEPMO face au constat que les élèves souhaitent être associés à l'organisation de la vie du lycée. Cependant, les élèves peuvent éprouver des difficultés à organiser leur implication dans celle-ci. Il est par exemple difficile de faire émerger des demandes précises et collectives de la part des élèves. Pour favoriser l'existence d'une réelle démocratie lycéenne nous avons mis en place des groupes de discussion et une Agora. Chaque groupe, composée d'une dizaine d'élèves se réunit 45 minutes une semaine sur deux, et nomme, en son sein, un rapporteur chargé de faire un compte rendu devant une assemblée de tous les acteurs (élèves, profs, autres personnels, partenaires...), appelée Agora qui a lieu tous les quinze jours pendant 45 mn. Les élèves peuvent se réunir en Agora-élève (sans enseignants) pour prolonger des discussions en parallèle de la réunion d'équipe enseignante. Dans chaque groupe, l'échange, le partage et l'argumentation constituent un axe principal de la discussion. Pour l'année 2014-2015, nous avons abordé différents sujets dans ces groupes allant

12 Terestchenko, M., *Un si fragile vernis d'humanité*, La Découverte, 2007.

du mode de représentativité des élèves (élection, tirage au sort, volontaire, etc...), à la question de l'entretien des locaux ou celle de l'alimentation au réfectoire. Les élèves agissent directement sur la vie lycéenne. A la suite des attentats de janvier, ces groupes ont permis également d'échanger autour de la question de la liberté d'expression et de ses limites, ouvrant un débat sur les moyens de l'exercer en tant que lycéen.

Au CLEPT

Le Collège Lycée Elitaire pour Tous est un établissement expérimental dédié aux raccrocheurs scolaires. Proposant des filières générales, il redonne les contenus de l'élite de manière égalitaire et fait de l'interlocution son outil central pour le raccrochage. Les décisions sont prises en collégialité; les 14 professeurs gérant tous les aspects de la vie de l'établissement. C'est un premier pas vers une éducation à la citoyenneté puisque les élèves savent que nos décisions sont le fruit d'un travail collectif. La collégialité implique également que nous soyons en charge de dossiers dont nous menons à bien la réalisation, sans distinctions de statuts.

La vie de classe, le tutorat, ainsi que les bilans de classe permettent à l'élève de rentrer en réflexivité et de construire sa subjectivité : devenir capable de dire je et pouvoir parler de ce qui empêche d'apprendre, fait obstacle pour devenir élève et raccrocher est indispensable pour que l'institution scolaire soit un lieu sans dangers pour le jeune.

Le "groupe de base" lui, a pour fonction de familiariser avec le débat citoyen autour de sujets d'actualité, de sujets liés à la vie de l'établissement, il favorise l'écoute et l'expression de son opinion au sein d'un groupe de pairs, avec deux professeurs. Chaque semaine, pendant une heure et demi, les élèves se retrouvent, de manière décloisonnée et mélangée en termes d'âge et de classe, pour débattre avec deux professeurs; choisissant des sujets propres à chaque groupe de base ou suivant un sujet chaud imposé par l'actualité interne du CLEPT ou externe, les élèves interviennent librement. Favorisant l'écoute, chacun respecte la parole de l'autre, intervient de manière la plus modérée possible tout en distinguant un avis (une idée que l'on aurait reçue sur un sujet) et une opinion (fruit d'un cheminement de réflexion et d'information sur un sujet).

Récemment au CLEPT, en Février 2014, nous avons dû faire face à deux élèves qui souhaitaient partir faire le Djihad en Syrie. Nous avons utilisé les outils de notre dispositif pour d'abord, parler avec elles, avant de procéder à un signalement au chef d'établissement de notre lycée de rattachement. Alerté par des rumeurs, nous avons discuté en tutorat avec les jeunes filles pour tenter de continuer le travail de subjectivation engagé depuis le début de l'année : c'est en effet en tutorat, que les aspects personnels de la vie de l'élève, favorisant ou compliquant l'apprentissage, sont abordés. Puis, nous les avons convoquées à deux professeurs pour un entretien plus serré afin de recueillir leur parole sur ces rumeurs. Notre but est qu'un "parler vrai" soit possible; pour ce faire, nous les considérons comme personnes plus que comme élèves. Notre objectif est de leur permettre de devenir de vrais interlocuteurs des adultes. Le sujet a ensuite été abordé en groupe de base, puisque nous tenions à miner l'éventualité d'une rumeur au sujet de ces départs pour le djihad, préférant nommer les sujets chauds plutôt que les laisser parcourir l'institution sans traitement clair de notre part tout en donnant ainsi l'occasion aux jeunes de se prononcer sur ce sujet. Tous les rouages de notre dispositif ont ainsi permis de nommer ces cas d'endoctrinement et de faire émerger la vision des élèves, parcellaire parfois, mais bien réelle : ils ont ainsi pu exprimer leur incompréhension face au racisme anti-musulmans qui ne dispose pas d'un nom adéquat équivalent de l'antisémitisme, ils ont pu parler de leur compréhension de l'Islam, évoquer pour d'autres leur rejet de toute religion, etc.

Au CLEPT, comme au CEPMO, le lycée est un espace public où les élèves peuvent avoir la parole et ont la capacité d'agir directement sur l'organisation de la vie lycéenne.

Des projets "périscolaires": privilégier l'expérience et l'humain.

L'expérience de la citoyenneté s'effectue également dans des projets, véritables aventures humaines et collectives, favorisant l'esprit d'initiative et l'ouverture culturelle des élèves.

Un grand nombre d'élèves éprouvent des difficultés à s'approprier un projet scolaire, manquent de confiance en eux, ont un rapport stéréotypé et négatif à l'adulte, sont parfois centrés sur eux-mêmes. D'autres éprouvent le besoin de trouver un sens aux apprentissages, de s'exprimer, de se sentir utiles, de prendre part à un projet au sein duquel ils sont directement acteurs.

Au CEPMO, des activités extra-scolaires sont proposées sur le temps scolaire. Il y a cette année

8 projets différents où chaque élève du lycée prend part. Les élèves, comme les enseignants, peuvent proposer un projet à élaborer au cours de l'année. Dans ce dispositif l'enseignant est un accompagnant nécessaire du groupe, à un moment de son travail : il facilite et accompagne la formalisation et la finalisation du projet.

Cette année par exemple, un groupe d'élèves et de professeurs du CEPMO participe au projet humanitaire « Mille et Un Fauteuils », dont le but est de rassembler et d'acheminer un maximum de matériel médical, plus précisément des fauteuils roulants, à l'association « Dar Al Bir Wa Alihsane » située à Marrakech qui s'occupe de personnes âgées en situation de dépendance, ainsi que d'enfants en difficulté sociale. Les élèves, ont depuis septembre, intégré au projet une personne handicapée, utilisatrice de l'accueil de jour du foyer Lannelongue, rencontré le Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron, échangé avec un ergothérapeute sur la problématique du handicap, pris part au Marché de Noël dans un cadre associatif, contacté des maisons de Retraite pour obtenir de l'aide, etc.... Toutes ces expériences socialisatrices ont un impact dans la construction de l'élève comme citoyen.

Au CLEPT, les ateliers culturels et éducatifs sont institués dans le temps scolaire : tous les mardi après-midi, les élèves se retrouvent en ateliers autour d'un professionnel et d'un professeur. De manière décroisée (n'étant pas avec leur classe) et en croisant les classes d'âge, ils pratiquent un art, une démarche scientifique ou professionnelle exigeante, s'immergeant dans l'univers passionné du professionnel-artiste, découvrant ainsi un univers, et s'engageant collectivement vers une production finale présentée lors des temps forts. Urbanisme, Arts plastiques, Filmer le réel, photographie, archéologie, danse, théâtre, sonorités sont autant d'ateliers culturels et éducatifs qui font vivre le caractère élitaire et émancipateur de la démarche du CLEPT : chacun doit pouvoir accéder aux contenus exigeants trop souvent réservés à l'élite, exercer et découvrir ses potentialités, et rejouer ses appartenances afin de cheminer vers son émancipation. Revenant aux fondamentaux des missions de l'école, ces ateliers sont au cœur du dispositif grenoblois, ils constituent une partie de la démarche alternative proposée par le CLEPT.

Ces projets font vivre aux élèves l'expérience de la citoyenneté. Les élèves sont incités à prendre des initiatives et se rendent compte de l'importance de l'engagement dans le collectif pour mener à bien ceux-ci. Cette expérience humaine participe largement à la formation du citoyen.

Refondation de l'école et citoyenneté

Les structures innovantes apparaissent un laboratoire vers lesquelles se tourner pour refonder l'école en mettant en place les conditions d'exercice de la citoyenneté lycéenne.

Pour que l'école réussisse sa refondation en permettant aux lycéens d'exercer pleinement leur citoyenneté, elle doit poursuivre son objectif de démocratisation scolaire, en transmettant à tous les élèves les savoirs nécessaires pour devenir un citoyen éclairé. Elle doit transmettre ces savoirs de manière égalitaire, en donnant les moyens à ceux qui ont moins pour qu'ils puissent lire, se documenter, s'informer, prendre du recul sur les faits et exercer leur esprit critique. L'émancipation passe toujours par le savoir.

Cependant, la refondation de l'école ne peut faire l'économie de mettre en place une démocratie lycéenne où l'élève est doté d'une capacité d'action réelle. L'action citoyenne à l'école doit dépasser le cadre d'événements marquants pour s'ancrer également dans un quotidien plus ordinaire favorisant les initiatives lycéennes.

La Région Poitou-Charente avait expérimenté entre 2005 et 2012 le budget participatif lycéen¹³, où chaque membre de la communauté éducative pouvait proposer, décider ou orienter des décisions budgétaires de la Région en matière éducative, ce type de dispositif pourrait être utilement repris.

La refondation de l'école doit nécessairement s'intéresser aux démarches portées depuis de nombreuses années par les établissements expérimentaux et innovants membres de la FESPI afin que les réformes fassent fond sur des expérimentations testées, mises en œuvres par des équipes sur le terrain. Équipes qui, en tant que praticiens chercheurs réflexifs, sont des acteurs essentiels de toute réforme scolaire.

¹³ <https://bpl.poitou-charentes.fr/>

